



# Situation budgétaire de la commune

Que s'est-il passé en 2015 ?  
Que projette-t-on pour 2016 et après ?

Extrait de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion  
publique du 29 avril 2016

1

## Etat des lieux

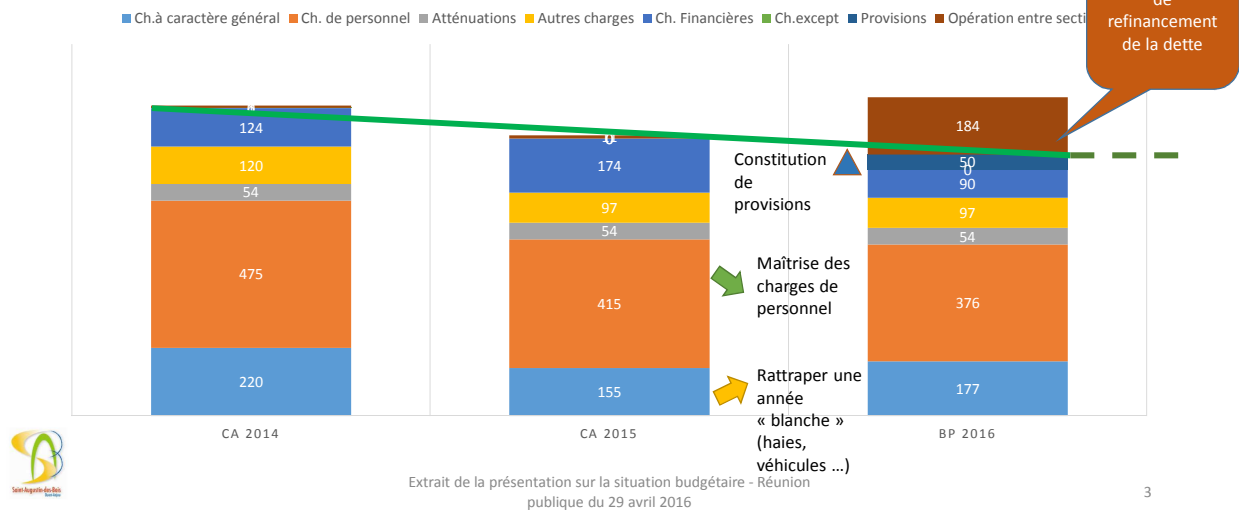
- La situation financière de la commune reste une préoccupation importante qui nécessite de poursuivre l'effort de rigueur imposé par la Chambre Régionale des Comptes qui, comme elle l'avait annoncé en 2015, est à nouveau présente pour la commune pour vérifier que ses recommandations ont bien été suivies et que la commune est sur la bonne trajectoire.
- 2016 est une année de transition, en particulier sur le front de la gestion des emprunts.
- L'équipe élue en 2016, a concentré son action depuis 6 mois que la « remise en ordre » du budget principal de la commune dont les emprunts.



Extrait de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion  
publique du 29 avril 2016

2

## Evolution des charges de fonctionnement

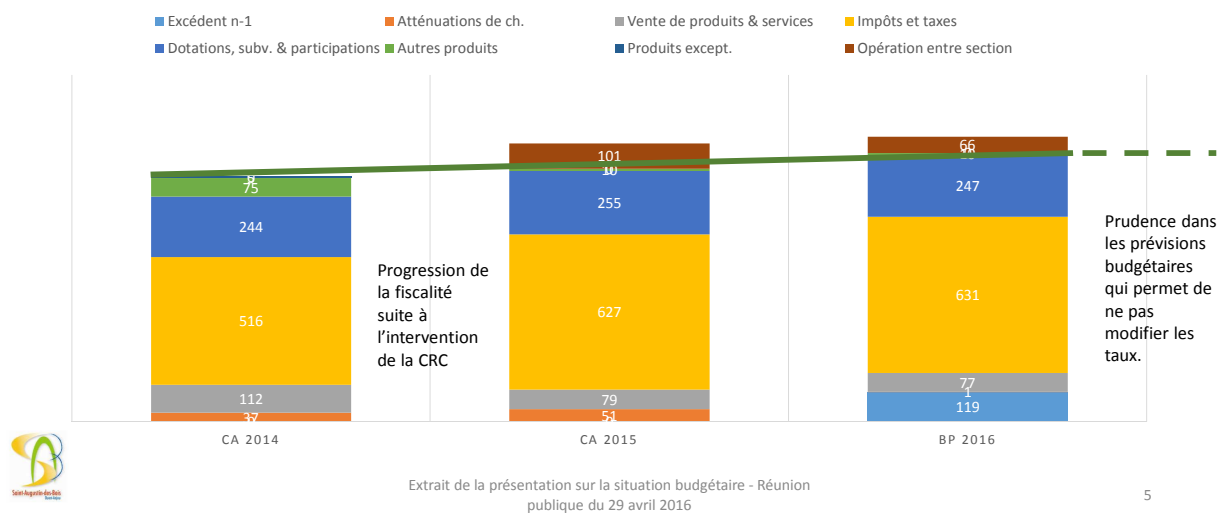


## Il n'y a pas de petites économies...

Nature de l'économie	Montant annuel
Téléphone (suppression et renégociation)	- 2 700 €
Assurances (renégociation ancienne municipalité)	-2 000 €
Electricité (modification du contrat) + à constater baisse de consommation.	-1 570 €
Renégociation du prêt in fine (intérêts 2016)	- 17 000 €
Photocopieurs (nouveau contrat) + à constater baisse de consommation	-1 200 €
Fête, réceptions	-1 600 €
Indemnités des élus :	-19 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>43 570 €... au minimum.</b>



## Comparaison des recettes de fonctionnement

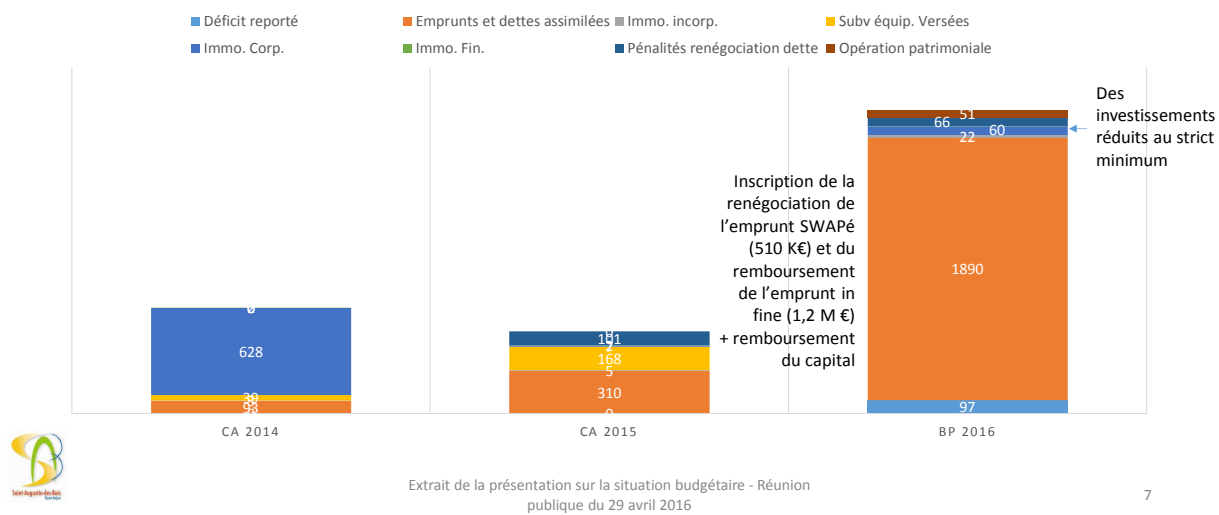


## En résumé ...

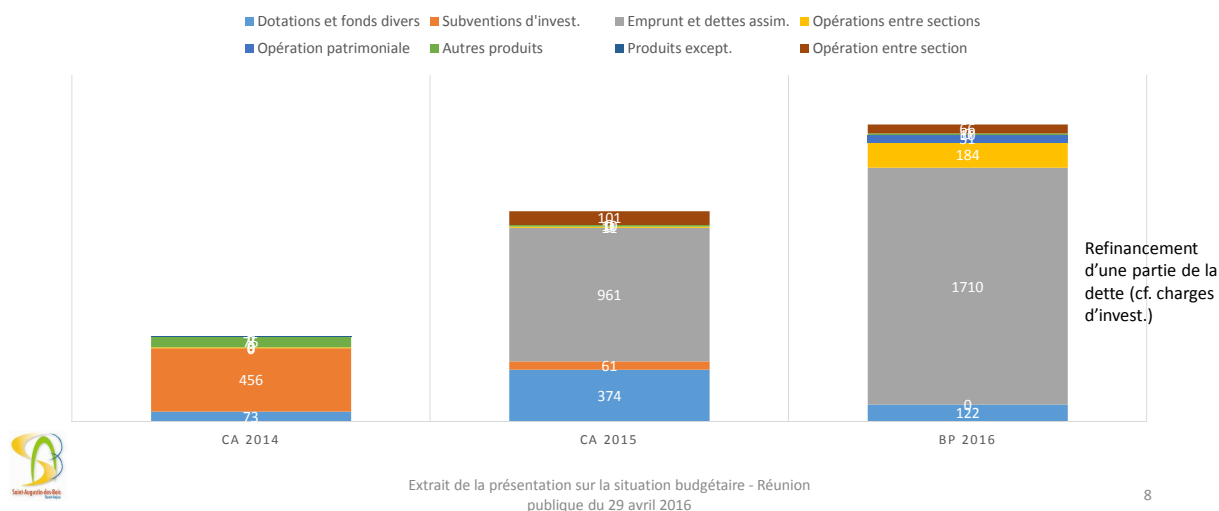
- L'effort de rigueur budgétaire est indispensable pour que la commune puisse dégager suffisamment d'excédent sur son fonctionnement pour rembourser le capital de ses emprunts.
- Nos priorités en 2016 : se concentrer uniquement sur les dépenses indispensables pour faire fonctionner les services et remettre en état son bâtiment. Les investissements sont réduits au minimum.
- Le bénévolat des citoyens, les coups de mains des entreprises, l'investissement des élus dans leur champ de compétence, le partenariat avec des écoles ... toute solution alternative est envisagée avant qu'une dépense soit décidée. La mobilisation de chacun est indispensable.



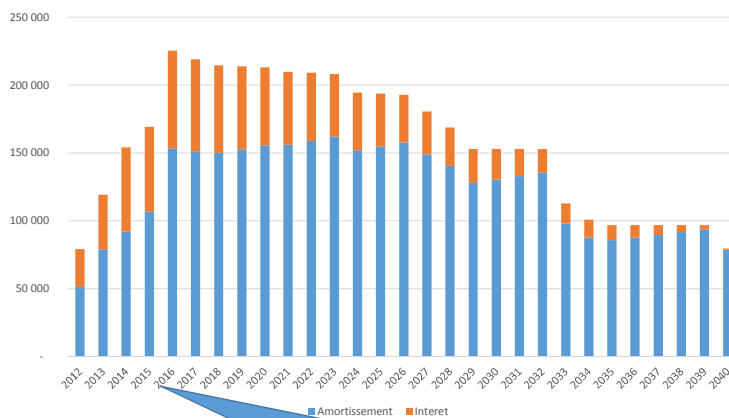
## Comparaison des charges d'investissement



## Comparaison des recettes d'investissement



## Perspectives de remboursement de la dette



Encours de la dette  
en 2016 : 4 M €  
environ soit 3 500 €  
par habitant  
(moyenne 2014 de la  
strate = 703 €).



Impact maximal de tous les emprunts réalisés pour payer l'ensemble des travaux et un train de vie trop important de la commune

## Résumé pour 2015

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	1 408 349	1 124 295
Dépenses	593 022	907 195
Résultat de clôture	815 326	217 100
Déficit 2014	-912 072	-1 622
Résultat cumulé de clôture	-96 745	215 478
Excédent global cumulé	118 733	

Un excédent global qui ne couvre pas le remboursement du capital – ordinaire – pour 2016. La situation demeure très tendue et qui justifie la poursuite de l'intervention de la CRC en 2016.



## Budgets annexes

- Le **budget assainissement** en voie de redressement progressif (notamment la hausse de la redevance) en attente du passage à la communauté de commune.
- Le budget de la **zone d'activité** en attente.

**TOUS ces budgets sont en déficits structurels. Ces deux budgets seront transférés à la future nouvelle intercommunalité.**



## Budgets annexes

- Le budget du « **Clos du Verger** » : une épée de Damoclès à moyen terme en excédent virtuel.
  - Emprunt « in fine » = pas de remboursement du capital avant 2017 (464 000 €).
  - La constitution de ce capital est très hypothétique via un fonds de concours qui se réduit comme peau de chagrin.
  - Des ressources propres pour lesquelles on peut douter d'une amélioration à si brève échéance...
  - Le cas de la pénalité pour non respect du quota de logements sociaux (mini 15 000 €).